Institut royal des Sciences naturelles de Belgique | Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

BULLETIN | MEDEDELINGEN

Tome XXVI, n° 16. Bruxelles, mai 1950. | Deel XXVI, nr 16. Brussel, Mei 1950.

L'ARMATURE CÉPHALIQUE DE CERASMA CORNUTA McLACHLAN (TRICHOPTERA SERICOSTOMATIDÆ),

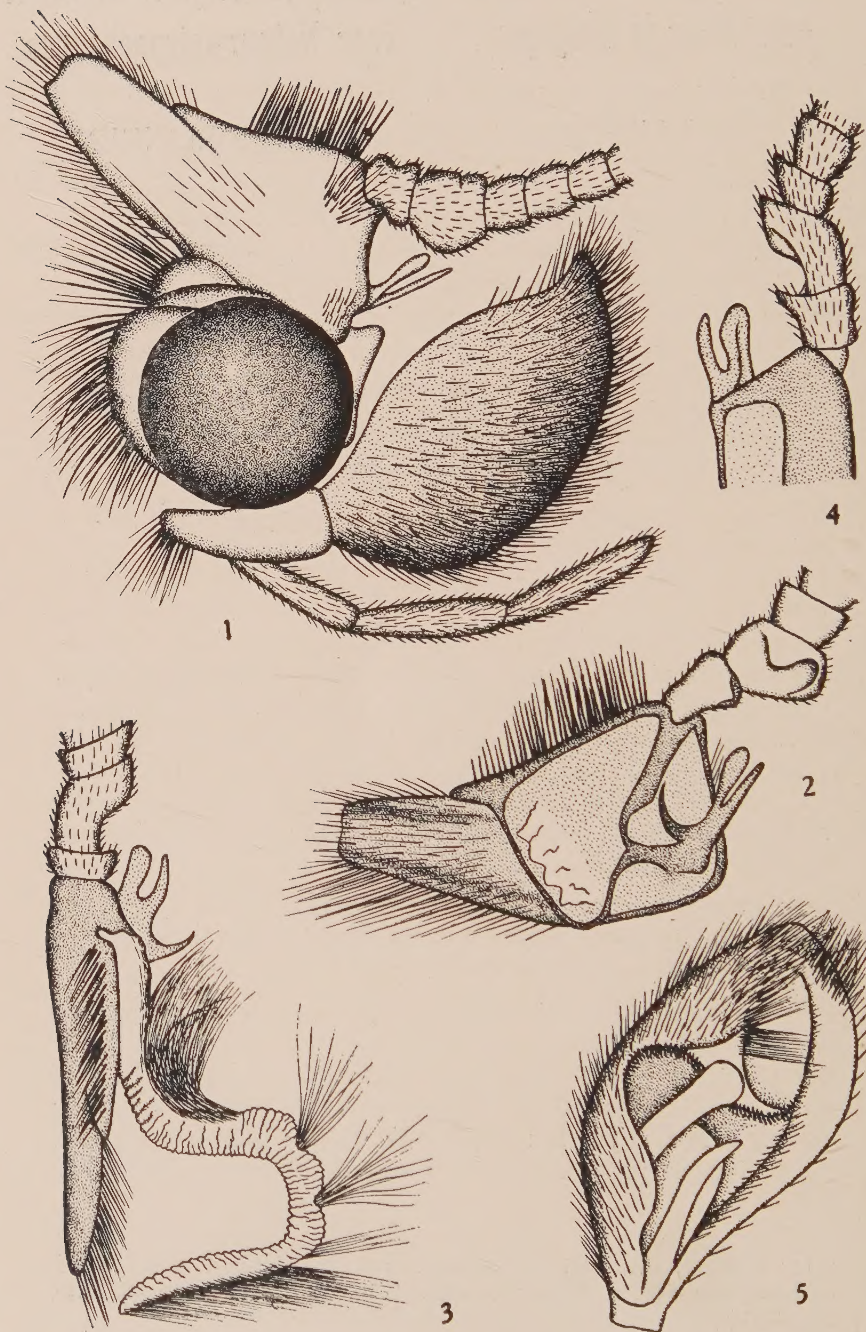
par Fernand SCHMID (Lausanne).

Dans un récent travail (1), j'ai étudié l'armature céphalique de quelques SERICOSTOMATIDÆ européens. Plusieurs genres m'étaient alors restés inconnus. Mais, récemment, grâce à l'amabilité de M. A. COLLART, que je remercie vivement ici, j'ai pu examiner le seul spécimen connu de *Cerasma cornuta* McLACHLAN et je donne aujourd'hui une description de son armature céphalique.

Le genre *Cerasma* est le plus évolué de la famille. Le premier article des antennes et les « scent-organs » sont plus gros et plus développés que chez aucun autre genre.

Tête transversale, très large, mais courte; son diamètre est à peine supérieur à celui de l'œil (fig. 1). Le premier article des antennes a des dimensions vraiment étonnantes. Vu de profil, il a la forme d'un triangle rectangle (fig. 1) qui serait attaché à la tête par son sommet droit; un des autres sommets est également presque droit et porte les articles suivants. Le

(1) SCHMID, F., 1949, *Notes sur l'armature céphalique des* Sericostomatinæ (Mitt. Schweiz. Ent. Ges., XX, n° 4, pp. 332-340, fig. 1-16.)


1
4
2
3
5

troisième sommet est très aigu ; il se prolonge obliquement vers le haut et l'arrière en une sorte de languette dépassant de beaucoup la région occipitale (fig. 1). Sur sa face externe, le premier article des antennes porte plusieurs zones recouvertes de poils. Le bord supérieur de l'article porte en sa partie médiane une rangée de poils jaunes, épais et émoussés. Du côté interne, l'article présente deux grandes zones molles séparées par un liséré chitineux (fig. 2) ; la première de ces zones est assez petite et située dans l'angle antérieur inférieur. Elle porte en son milieu trois petits appendices chitineux et proéminents ; l'un a la forme d'un ergot pointu et recourbé (figs. 2, 3) ; les deux autres sont soudés à leur base ; l'un est mince et pointu, l'autre est large et arrondi à l'apex (figs. 2, 3, 4). La seconde zone molle est plus grande et de position médiane. En son milieu est inséré le « scent-organ ».

La partie postérieure de l'article a la forme d'une languette fortement velue à sa partie interne, où elle est concave et forme sans doute un étui protecteur du « scent-organ ». Celui-ci a la forme d'un très long boudin plissé et sans doute fortement érectile ; il porte deux grandes zones, une apicale et une basale, recouvertes de poils sensoriels serrés. Au milieu de sa longueur, il y en a trois bouquets étalés (fig. 3).

Le second article des antennes est subrectangulaire ; son bord antérieur interne est caréné (fig. 4). Le troisième article est deux fois plus large que le deuxième ; il porte, à sa face interne, une forte concavité de forme caractéristique (fig. 2).

Les palpes maxillaires sont aussi gros et aussi massifs que ceux des *Sericostoma;* leur face externe est assez chitineuse et revêtue de soies de moyenne longueur ; leur face interne présente un relief des plus compliqué et difficilement descriptible (fig. 5). Le bord antérieur externe est fortement replié

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1-5. — Armature céphalique de *Cerasma cornuta* McLachlan. — 1 : tête, vue de profil. — 2 : premier article des antennes, côté interne (le « scent-organ » n'a pas été dessiné. — 3 : id., vu de dessus, avec le « scent-organ ». — 4 : premiers articles des antennes, vus de dessous. — 5 : palpe maxillaire, face interne.

sur la face interne du palpe, qu'il recouvre sur les deux tiers de sa largeur. La face interne du palpe est donc fortement concave; elle est revêtue de poils très courts et très épais, en forme de petits cylindres. Cette membrane repliée présente en son milieu une très profonde échancrure arrondie par laquelle sortent deux appendices insérés à la base du palpe, dans la concavité. Ils se composent d'une plaque ovale, soudée à la base d'un appendice en forme d'ergot et flanquée d'un autre appendice plus long et dilaté en massue à l'apex. La membrane repliée présente, dans sa partie antérieure, deux vastes dépressions connexes, produisant entre elles une proéminence en forme de triangle. Cette partie du palpe est recouverte de poils dorés, extrêmement fins. L'apex du palpe porte, au contraire, un pinceau de poils très durs. Palpes labiaux formés de trois articles de longueur subégale.

MUSÉE ZOOLOGIQUE DE LAUSANNE (SUISSE).

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles.